

Le rouleau-compresseur !

Le 11 juillet, G. Darmanin réunissait à Bercy les Directeurs Généraux et les hauts cadres des administrations qu'il supervise pour annoncer les réformes à venir. Les 2 principales administrations de Bercy (DGFIP et DGDDI) étaient concernées au premier chef par ces annonces.

Hélas, ce que SOLIDAIRES annonçait depuis quelques temps déjà et que le DG avait balayé d'un revers de la main, s'est avéré en grande partie exact :

- 1/ la DGDDI ne conservera que les taxes purement douanières.
- 2/ le réseau des RR/RI sera fondu d'ici 2022 dans une structure commune de recouvrement au sein de la DGFIP.
- 3/ selon les mots de G. Darmanin, la DGDDI doit se recentrer sur les frontières et s'attendre à un Brexit « dur ».
- 4/ dans l'immédiat, elle doit continuer sa lutte contre les importations de tabacs illégaux (le mot stupéfiants n'a même pas été prononcé ; la refondation de la DN-RED n'aurait-elle encore produit aucun effet ?) et les contrefaçons.



Un signe prémoniteur : la corne est retournée. Ça ne sentait pas bon pour la DGDDI.

Alors les chiffres de suppressions d'emplois annoncés dans la Fonction Publique Étatique ces dernières semaines (20 000 selon les médias, 50-70 000 selon la Cour des Comptes) ne seraient que des fausses rumeurs ? Hélas non.

Pour G. Darmanin, on parle d'abord des missions puis des moyens qu'on leur affecte (matériels et humains). Mais il a rappelé l'idée sous-jacente : ces transformations amèneront des réductions d'emplois.

C'est voulu et assumé car « *diminuer la dépense publique, c'est diminuer le nombre de fonctionnaires* ». Tout devra être finalisé pour 2022.

DGFIP et DGDDI vont devoir repenser leurs réseaux. Pour la Douane le bilan est lourd :

- disparition du réseau comptable ce qui revient à enlever à la Douane son caractère fiscal. Où les collègues des RR/RI seront-ils reclassés d'ici 2022 ?
- abandon des taxes non douanières stricto sensu. Que

fait-on des presque 3 000 agents qui gèrent les tabacs, les CI, la viticulture, le DAFN... Concentrer les structures a donc bien conduit à la destruction de pans entiers du réseau AG-CO.

- G. Darmanin a annoncé que les services publics devraient évoluer en quittant Paris pour aller vers la province et les métropoles pour les zones rurales ce qui va entraîner un accompagnement social des agents renforcé (logement, rapprochement de conjoint...). Avec quels moyens ?

- les grands principes d'Action Publique 2022 ont été rappelés et vont s'appliquer très rapidement (généralisation de la contractualisation, plan de départ volontaire, prime de performance ou RIFSEEP).

- quel avenir pour le contrôle lorsque l'on sait que la « loi de confiance » (ou ESSOC) amène un droit à l'erreur quasi-systématiquement reconnu aux entreprises et limite le nombre et la durée des contrôles des administrations ?

Avec ces annonces, même non chiffrées, on se rend compte des risques qui pèsent sur la Douane. En perdant son réseau comptable (et donc son caractère fiscal) et des contrôles en partie limités, son avenir après ce discours s'assombrit encore un peu plus.

